

LE JOURNAL

de Sainte-Croix et environs

Journal officiel des communes de Sainte-Croix, Bulle et Mauborget - www.jsce.ch

N° 3221 1.70 fr

Paraît le mercredi et le vendredi

Vendredi 23 juin 2023

Spartan Race : une participation en hausse



P. Eding

Le nombre de participantes et participants à la seconde édition de la Spartan Race de Sainte-Croix/Les Rasses a bondi de 15%. Les retours des organisateurs et participants sont positifs. Il faut dire que les conditions

météorologiques étaient à nouveau idéales.

Le parcours a été revu avec un passage plus soutenu au centre du village de Sainte-Croix. À midi, les terrasses des établissements de la rue Neuve étaient bien remplies. Du côté des

résultats notons la troisième place de Yann Gret en catégorie «Elite - 35-39 ans» et la seconde place de Didier Guinchard en catégorie «Open - 40-44 ans». Les deux ont couru la «Super» sur une distance de 10 kilomètres

Pages **2&3**

Dans ce numéro :

Le Grand Hôtel en fête

C. Alkabes



Le Grand Hôtel des Rasses souffle ses 125 bougies cette année. L'établissement a marqué le coup lundi soir en recevant près de trois cents personnes pour l'occasion.

Pages **4&5**

40 ans au service du hockey

E. Achermann



Le Sainte-Crix Alain Duvoisin a rendu son tablier de vice-président du Comité romand de la SIHF. Il est entré au comité il y a près de 40 ans.

Pages **12&13**

L'IMPRIMERIE

DE SAINTE-CROIX

DIFFÉRENCIEZ-VOUS AVEC VOS IMPRIMÉS.

Rue de la Sagne 17 b - 1450 Sainte-Croix - Tél. : 024 454 11 26 - imprimerie@jsce.ch - www.imprimerie-jsce.ch

LE JOURNAL

de Sainte-Croix et environs

Prochaines éditions
tous ménages

30 juin,
25 août, ...

Transmettez-nous vos annonces
jusqu'à 12h le mercredi qui
précède l'édition à journal@jsce.ch
ou par téléphone au 024 454 11 26

SPORT - SPARTAN RACE

Une affluence record

Texte : **P. Eding**

Samedi 17 juin, la Spartan Race, discipline mixant le franchissement d'obstacles et la course à pied, a trouvé un juste équilibre dans sa deuxième édition à Sainte-Croix/Les Rasses. Les organisateurs ont tracé plus d'obstacles dans la partie commerçante du village.

Spartan Race n'a rien laissé au hasard. Même le nom SPARTAN annonce le défi : Stamina, Power, Athleticism, Readiness, Tenacity, Attitude and Nutrition ce qui signifie en français : endurance, puissance, athlétisme, préparation, ténacité, attitude et nutrition.

Gorilla Corporation a pris ses quartiers au Centre sportif des Champs-de-la-Joux. À sa tête, deux associés : Vadym Lupo, chef de projet Spartan Suisse est en train de régler les derniers préparatifs avec Alexis Carrara responsable marketing. Pendant ce temps Anto Pagliuso, « Race Manager », a eu la mission de s'assurer de la répartition des bénévoles. La pression est montée également au centre d'aide de secours. Les vélos ont été distribués aux plus courageux pour parcourir le circuit afin de mieux encadrer les athlètes. Monté sur son quad, Anto est allé rejoindre la troupe de bénévoles en ville.

Le nouveau tracé a rajouté plus d'obstacles dans le village de Sainte-



À l'échauffement dans l'aire de départ. Les différentes vagues de Spartans ont fait le plein d'énergie avant d'affronter les 25 obstacles de la course.

Croix. Et par ce beau temps, les accompagnants n'ont pas hésité à consommer sur les terrasses. Les courses élites s'adressaient aux sportifs de haut niveau, comme la gagnante féminine Jezebel Kremer et le gagnant Grégory Basilio, qui ont démarré dès 9h.

Des obstacles plus rapprochés au village

Se sont suivies des vagues de parcours open de 10 km, puis 5

km avec, notamment, la participation impressionnante de l'association « No différence », qui a démontré le pouvoir de la ténacité en permettant à des personnes en situation de handicap de faire le parcours. Ces parcours étaient identiques à ceux des élites, néanmoins ce circuit a été pensé pour ceux qui sont venus se tester sur le parcours sans être chronométrés. Les enfants ont eu aussi leur race.

Au départ, le coach de Yes Bootcamp, Rémi Dufresne, a réussi à trouver en chacun la bonne énergie pour les mettre d'aplomb dans l'esprit de cette course. Transformés en Berserker, guerriers surpuissants capables de se surpasser, les combattants se sont lancés à l'assaut en criant à l'unisson « Aroo Aroo » d'une voix survoltée d'adrénaline, en ayant la ferme intention de franchir les 25 obstacles un par un jusqu'à l'arrivée : le feu.

Un grand merci aux 200 bénévoles

Bilan express avec Alexis Carrara, responsable marketing de la manifestation : « La deuxième édition est un record. La présence des participants par rapport à l'année 2022 a augmenté de 15 %. De nombreux spectateurs sont venus grâce à l'engagement de nos partenaires. Plus de 400 enfants ont expérimenté le niveau de difficulté de la Spartan Kid, qui leur permettait de s'amuser tout en se dépassant. De sorte qu'il ne restait plus aucune médaille. Tous les t-shirts ont été vendus. Notre objectif est de doubler ce chiffre dans les prochaines années. Certaines personnes se font mal plus que d'autres. Il y a eu quelques bobos ; des chevilles tordues, rien d'inhabituel dans ce sport et nos secours ont été efficaces. Les deux cents volontaires ont été incroyables. L'aventure continue à Verbier le 2 et 3 septembre, et je vous donne rendez-vous à Sainte-Croix en juin 2024 avec une nouveauté ».



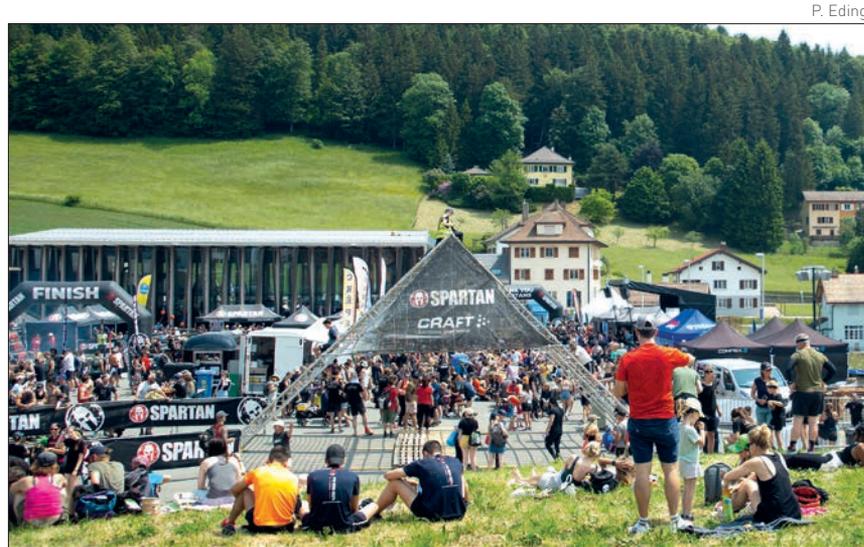
Le parcours traversait en plusieurs endroits le centre du village. Ici à la rue Neuve.



P. Eding

Damian Wolfsberger, Luc Anselmo, Thibaut Duvoisin et Lucas Junod.

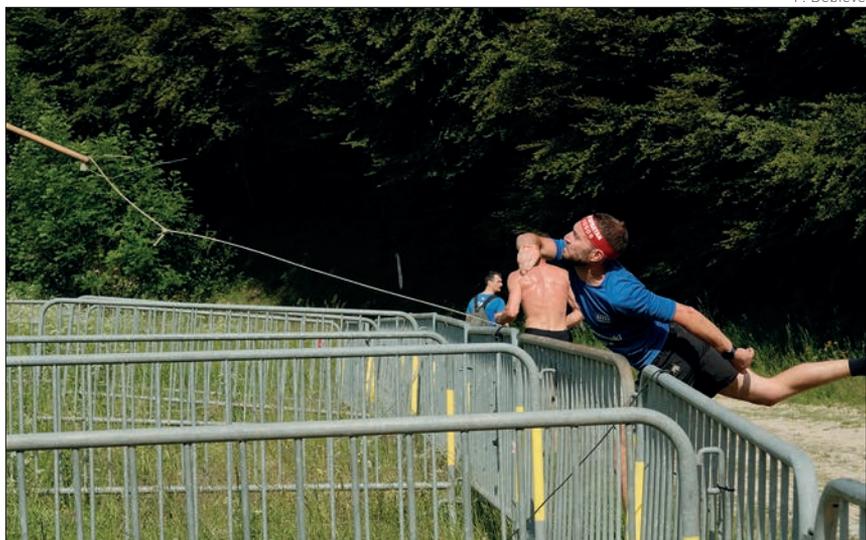
P. Debiève



P. Eding

Le cœur de la fête, au Centre sportif, et ses abords ont été pris d'assaut.

P. Debiève



Yann Gret au lancer du javelot. Le Sainte-Crix a fini 3^e de sa catégorie.

P. Eding



Le vainqueur en élite, le Français Grégory Basilico.

P. Debiève



Joli défi relevé par l'association «No Difference» qui a permis à des participantes et participants en situation de handicap de faire la Spartan.

P. Debiève



Marock Kudlick, sportif unijambiste, a parcouru les 10 km accompagné de son coéquipier Basile Campanelli.

P. Debiève



Aux Praises juste avant de prendre le chemin aux Vaches.



On s'entraide sur la Slackline.

HÔTELLERIE - GRAND HÔTEL DES RASSES

125 ans au service du tourisme régional fêtés

Texte : **A. Müller**
Photos : **C. Alkabes**

Le Grand Hôtel des Rasses souffle ses 125 bougies cette année. Près de trois cents convives sont venus trinquer à sa santé lundi soir. Les différents orateurs ont loué le prestige et la qualité des services offerts par l'établissement. Ils ont également souligné l'aspect stratégique que représente ce lieu pour le Balcon du Jura dans son développement touristique d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

L'établissement est au service de la clientèle d'ici et d'ailleurs depuis 1898. Durant ses cinq quarts de siècle d'existence, le Grand hôtel des Rasses a connu des passages mouvementés. S'il est encore là, il le doit à celles et ceux qui ont cru en lui dans les instants les plus difficiles de son histoire. Aujourd'hui, le Grand Hôtel des Rasses se développe. Le rachat, en 2011, par le groupe Boas, suite à un coup de cœur de son fondateur Bernard Russi, permettait à l'établissement d'envisager plus sereinement son avenir.

L'histoire d'amour entre Boas et le Grand Hôtel n'est d'ailleurs pas près de s'éteindre. Le Directeur des opérations du groupe,



Le directeur du Grand Hôtel, Patrice Bez, a évoqué les faits qui ont marqué ces cinq dernières années. Une rétrospective plus complète ayant été présentée lors des 120 ans fêtés en 2018.

Brice Lavedrine, l'a confirmé lundi soir: « Cet hôtel nous tient particulièrement à cœur, tout comme la qualité de service que nous voulons continuer d'offrir à notre clientèle. Bénéficier d'une offre de bien-être est aujourd'hui un point déterminant dans le choix des lieux d'hébergement par les clients. Nous l'avons bien compris et j'ai le plaisir de vous annoncer en outre qu'un projet d'extension de l'hôtel est prévu en

dessous du bâtiment principal » (lire encadré).

Mais ce n'est pas tout, le groupe hôtelier a également prévu de rénover le dernier étage de l'établissement et le parquet de la salle «Belle époque».

Point d'ancrage du tourisme régional

Le responsable n'a pas oublié de remercier les actrices et acteurs qui ont contribué au développement de l'établissement, en nommant le directeur actuel, Patrice Bez, et son équipe ainsi que la famille Wyssbrod qui en 1986 a repris les rênes de l'hôtel ainsi que les divers copropriétaires du complexe. Il a également rendu hommage au fondateur du lieu, Édouard Baierlé, et à son esprit visionnaire.

Un esprit visionnaire salué également par la conseillère d'État vaudoise, Christelle Luisier Brodard, qui avait fait le déplacement, tout comme sa collègue Valérie Dittli. La présidente de l'Exécutif cantonal et ministre des sports a loué les qualités d'un établissement «qui a permis à une région de se développer autour de ce dernier, notamment dans le cadre d'acti-

vités sportives. Patinage, ski, golf, tennis, cet hôtel pratiquait déjà le tourisme quatre saisons au cœur de l'actualité politique vaudoise de la semaine, il y a plus de cent ans ».

Maude Schreyer et Cédric Roten, respectivement syndique et syndic des communes de Bullet et Sainte-Croix, ont, dans un discours commun, rappelé les étapes historiques de l'établissement. « Il faut louer l'esprit d'ouverture des autorités de l'époque qui ont accepté ce projet d'hôtel alors que la région était plutôt orientée vers les activités en lien avec l'industrie et l'agriculture », a notamment relevé Maude Schreyer. « Le Grand Hôtel des Rasses est un lieu important pour le tourisme régional. Bien que situé sur la commune de Bullet, il représente l'ensemble du Balcon du Jura. L'établissement a été et est souvent le témoin des événements importants dans notre région », a indiqué Cédric Roten.

« C'est vrai que c'est un endroit où il s'est fomenté des coups », a plaisanté le conseiller d'État honoraire Pascal Broulis. « C'est surtout un lieu emblématique au service d'une région et d'une cause: l'accueil et le développement touristique et par



L'Écho du Sauteruz, dirigé par le Bullaton François Bernardi, a animé l'apéritif.

en toute convivialité



Une présidente et un ex-président du Conseil d'État ont apporté leur message durant la partie officielle : Christelle Luisier Brodard et Pascal Broulis.

là, aussi, économique », a-t-il complété en remerciant également le groupe Boas de s'être engagé pour la région ainsi que la direction et le personnel de l'hôtel pour la qualité de son travail.

Le directeur, Patrice Bez, n'a d'ailleurs pas tari d'éloges, lui aussi, au sujet de son équipe. Il a également rappelé les principaux événements qui ont jalonné ces cinq dernières années. Il a mentionné notamment l'inscription de l'hôtel en 2018 au label Swiss Historic Hotels et la réception du prix « Hôtel historique de l'année en 2019 » par ICOMOS Suisse. Le directeur a d'ailleurs rappelé que rien ne serait possible sans les personnes qui soutiennent l'hôtel au quotidien. « Je tiens également à

remercier notre clientèle, qu'elle soit régionale et fidèle ou de passage. Je pense aussi à l'ensemble de nos fournisseurs pour la qualité des produits et services dont nous pouvons bénéficier ».

Une bonne partie d'entre eux avait d'ailleurs fait le déplacement lundi soir, tout comme les amies et amis de l'hôtel, les copropriétaires et les représentants politiques locaux, cantonaux et nationaux. Les convives ont pu découvrir une collection de cartes postales des lieux mise à disposition par le Club philatélique de Sainte-Croix.

Une soirée qui s'est déroulée dans la douce chaleur de ce mois de juin et qui a été animée par l'Écho du Sauteruz et Christian Cuinet, lui donnant un esprit festif et convivial.

Projet d'extension de l'hôtel

Le Grand Hôtel des Rasses souhaite compléter son offre en s'étendant sur la partie sud du corps principal du bâtiment. Deux variantes sont à l'étude. Tout d'abord, l'ajout de deux bâtiments qui offriront des suites ou chambres pour les familles. « C'est une offre qui nous manque un peu aujourd'hui et qui s'inscrit pleinement dans les besoins du tourisme proposé dans la région », explique Patrice Bez, directeur du Grand Hôtel des Rasses. « La conception de ces bâtiments se voudra en harmonie avec l'hôtel. Ils ne doivent pas gâcher la vue depuis celui-ci. Le but est aussi qu'ils ne dérangent pas le voisinage », ajoute le responsable. Une deuxième variante est également étudiée qui pourrait voir éclore des hébergements de types insolites. « Il est possible également que l'on fasse un mélange des deux », précise Patrice Bez qui espère que ces projets verront le jour en 2025.



Directeur des opérations du groupe Boas, Brice Lavedrine a évoqué les futurs investissements que le groupe a prévus pour l'établissement.



Discours en tandem pour Maude Schreyer et Cédric Roten.



Des conditions météorologiques idéales qui ont permis aux convives de profiter de la terrasse pour trinquer à la santé du Grand Hôtel des Rasses.

LE DESSIN DE RAOUL

LA SUISSE, MAUVAISE ÉLÈVE DE LA CYBERSÉCURITÉ

LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs

Impressum

Éditeur responsable :

Société coopérative du Journal de
Sainte-Croix et Environs

Rédaction - Administration -

Imprimerie - Éditions :

Rue de la Sagne 17b 1450 Sainte-Croix
Tél. 024 454 11 26 Fax 024 454 29 80
Courriel : journal@jsce.ch

Abonnement (TVA comprise) :

1 an : Fr. 120.- 6 mois : Fr. 65.-
Version électronique : 1 an : Fr. 65.-
Prix au numéro : Fr. 1.70

Publicité (TVA 7.7% incl.) :

Annonces (larg. 27 mm.) :
Fr. 0.57 le mm.
Réclames (larg. 27 mm.) :
Fr. 0.77 le mm.
1^{ère} page (larg. 27 mm.) :
Fr. 0.83 le mm.Délai pour le dépôt des annonces et
communiqués :Lundi à 14h pour le n° de mercredi et
mercredi à 14h pour le n° de vendredi.

Tirage : 1'800 ex.

Tous ménages : 4'300 ex.

POLITIQUE - GRAND CONSEIL VAUDOIS

Le tourisme « 4-saisons » bénéficiera au minimum d'un crédit-cadre de 50 millions

Texte : **M. Miles**

Mardi, le Grand Conseil vaudois a voté pour l'entrée en vigueur d'un crédit-cadre de 50 millions de francs, alloué aux démarches locales allant dans le sens du tourisme « 4-saisons ». Craignant qu'il soit insuffisant, le député Vert'libéral David Vogel a toutefois déposé, dans la foulée, un amendement pour que ce budget soit élevé à 100 millions. Une demande, rejetée pour l'heure par le plénum, mais soutenue par deux députés du Balcon du Jura, Cédric Roten et Yvan Pahud.

L'impact du changement climatique sur les communes de montagne et leur offre touristique hivernale est bien pris en compte par le Conseil d'État. Le projet de décret soumis au vote du Grand Conseil vaudois mardi en témoigne. Il prévoit en

effet d'accorder un crédit-cadre de 50 millions pour la période 2023-2026 (avec possibilité de reconduction, selon les besoins identifiés), afin d'accompagner les projets de développement d'infrastructures « 4-saisons » respectant des critères de durabilité minimaux. 35 % de leur budget serait alors financé par l'État. Le projet a passé facilement la rampe, mais certains craignent que le montant prévu soit insuffisant. Plusieurs députés ont ainsi soutenu l'amendement déposé par le Vert'libéral, David Vogel, qui demandait d'augmenter la somme à 100 millions.

Premier arrivé, premier servi

Selon des bruits de couloir, sur les 50 millions prévus, une partie importante serait déjà promise aux projets les plus aboutis. La logique de répartition du budget se faisant selon la règle du « premier arrivé, premier servi », des députés s'inquiètent de ne

pas pouvoir profiter de la manne financière. « Certains projets ont déjà obtenu des permis de construire, ce qui les place en première position », explique Cédric Roten qui a pris la parole mardi pour défendre l'amendement. « Alors qu'à Sainte-Croix, nombre de projets ne sont pas encore tout à fait à maturité et nécessitent qu'on avance encore dans la réflexion ».

Sa crainte que le montant du crédit-cadre soit rapidement épuisé est partagée par Yvan Pahud. Le député au Grand Conseil a aussi présidé la Commission du projet, et à ce titre, devait le défendre tel quel. Il a pourtant soutenu l'amendement déposé par David Vogel. « Notre région est particulièrement concernée par ce tourisme « 4-saisons ». Il y a le projet de réfection de la piscine notamment. Que faire si le fond cantonal est vide ? On ne fera rien car on n'a pas les moyens de financer 100 % de ces infrastructures

touristiques », invoque le municipal sainte-croix.

Amendement rejeté

Refusé au plénum par 71 voix contre 55 et 10 abstentions, l'amendement devrait à nouveau être débattu mardi prochain. Parmi les votes d'opposition, on trouve celui du député PLR Jean-Franco Paillard. Pour lui, le crédit de 50 millions sur quatre ans est déjà suffisant. « Selon moi, ça ne tient pas la route de demander de doubler ce montant. Ce n'est pas du tout contre la région, mais je trouve qu'au vu de la lenteur du développement des projets, on pourra attendre que le crédit-cadre soit reconduit pour faire une demande de financement pour certains projets encore vagues ».

Le Grand Conseil reviendra mardi sur l'examen de ce décret, laissant encore de l'espoir à Cédric Roten et Yvan Pahud de convaincre les députés indécis, ou s'y étant opposés, de soutenir l'augmentation du crédit-cadre.

POLITIQUE - CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

La Commission de gestion livre son analyse

Texte : **C. Dubois**

Des chiffres noirs, des soucis récurrents et des vœux, le travail de la commission de gestion a été plébiscité par le Conseil communal réuni lundi soir.

« Après les années COVID, le résultat 2022 est positif », a salué lundi soir la commission de gestion devant le Conseil communal. Dans un rapport de 22 pages, elle décorne les comptes et le fonctionnement de la commune. Recettes et charges s'inscrivent en hausse, les comptes dégagent un bénéfice et des amortissements complémentaires ont été réalisés.

La marge d'autofinancement, de 4,4 millions est « satisfaisante », mais son évolution dépendra aussi des futures dépenses d'entretien du patrimoine communal. « Fixer un programme de rénovation devient urgent », note la COGES.

Beaucoup d'absences

Les absences de longue durée pour maladie inquiètent. Quatre personnes ont manqué 30 à 60 jours, cinq autres plus de 60 jours, outre un congé maternité. Quatre collaborateurs accidentés étaient absents pour plus de 30 jours. Malgré une prise en charge par l'assurance perte de gain, la charge financière communale s'élève à 265'000 francs. Depuis 2018, le coût annuel des absences



C. Carisey

Le plan d'affectation de la Gare prévu sur la parcelle «ex-Joseph», est en attente de la validation et de l'entrée en vigueur du plan d'affectation communal. Ceci permettra, alors, d'élaborer un nouveau projet.

a fluctué entre 170'000 et 392'000 francs.

Au chapitre de l'école, entre 40 et 50 élèves venus d'Ukraine sont répartis dans les classes. Leurs frais de scolarité sont remboursés par le canton. La situation actuelle est « supportable » mais il ne faudrait pas « qu'il y ait plus d'enfants à intégrer », la Municipalité est intervenue auprès du canton dans ce sens.

Également évoqués en séance par Steve Benoit (UDC), des problèmes de comportement avec violence dans les bus scolaires nécessitent la présence ponctuelle d'une patrouille scolaire et un ASP va passer dans les classes pour de la sensibilisation.

Liste d'attente

Chez les plus petits, c'est la liste d'attente à l'UAPE qui préoccupe. « Les places sont attribuées en fonction de la disponibilité réelle des parents », note la COGES qui signale la présence de neuf mamans de jour à Sainte-Croix. Le coût effectif journalier par enfant est de 130 francs, couvert à 37,44 % par les parents – selon le revenu – 34,48 % par la commune et 28,08 % par le canton.

Au poste « énergie et durabilité », « personne ne s'est manifesté » en vue de créer une société d'autoconsommation qui pourrait accompagner la commune pour atteindre l'objectif climatique 2050.

Passage de témoin

« Quand j'ai accepté de prendre au pied levé la présidence du Conseil, je me suis dit : Bolens, tu n'es pas assez structuré ! », a souri le président au terme de son année au perchoir.

Il a remercié le bureau, en particulier Marie-Claire André-Mollet et Janique Ferrari pour leur soutien, ainsi que la Municipalité, dont « chaque membre a répondu à mes sollicitations ». Avant de transmettre la clochette présidentielle à Steve Benoit (UDC), il a confié : « je vous ai rencontré différemment, je vous ai apprécié, avec vos sensibilités et vos opinions ». Le bureau du Conseil pour la période 2022-2023 est composé de Patrice Bez (PLR), 1^{er} vice-président, Pierre-Alain Gerber (PS-LV), 2^e vp. Scrutateurs; Éric Vuissotz (PLR) et Grégoire Pomey (PS, 2^e). Suppléants: Stéphane Cornuz (UDC) et Nathalie Jaccard (PS-LV).



LDD

Le Plan d'affectation de la Gare sur la parcelle « Joseph » est remis en cause. « Il faut attendre la validation et l'entrée en vigueur du Plan d'affectation communal pour élaborer un nouveau projet dans ce secteur », note la COGES qui précise que « la Municipalité espère que ce sera le cas en 2025 ».

Concernant les Services industriels et les déchets, la COGES enjoint la commune de veiller à ce que le fonds de réserve pour l'eau soit suffisamment alimenté au vu des investissements futurs tant au niveau de la distribution que de l'épuration. En outre, la commission est favorable à la création d'une « ressourcerie » dans la commune.

Au niveau du tourisme, un ou des porteurs de projet sont espérés pour ouvrir une auberge de jeunesse ou un autre hébergement à l'intention des familles. La mise en œuvre du projet de la piscine des Replans est considérée comme urgente, « si l'on veut éviter que le canton ne la ferme, étant donné son état de vétusté actuel ».

Parcage et amendes

Plusieurs intervenants ont fait état de la difficulté de garer leur voiture sans se faire amender. C'est le cas de Caroline Thierstein (UDC), collaboratrice du CMS, qui ne trouve pas toujours une place adéquate pour laisser sa voiture pendant les soins. Il a été plaidé pour que les « situations soient appréhendées de manière un peu plus fine ».

De son côté, Stéphane Flückiger (PS-LV) a mentionné l'ouverture d'un cabinet médical au-dessus de la BCV (rue Neuve) et demandé s'il était envisageable de créer, dans ce secteur, une place de parc pour les personnes à mobilité réduite. Lionel-Numa Pesenti, municipal, a précisé que son service menait un recensement des places et une réflexion plus large sur le parcage qui prenait en compte la question des emplacements pour les personnes avec handicap.

PRESSE LOCALE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JOURNAL DE SAINTE-CROIX ET ENVIRONS

Une activité en léger recul en 2022

Texte : **C. Dubois**
Photo : **C. Carisey**

Le Journal de Sainte-Croix et environs se porte bien, malgré une légère baisse de ses activités en 2022. Des travaux de transformation ont apporté un meilleur environnement de travail aux collaborateurs et aux machines !

Une petite diminution des travaux d'imprimerie, en particulier l'édition de livres, ainsi qu'une légère baisse des rentrées publicitaires en 2022 – année sans élection communale – ont contribué à une contraction de 10 % du chiffre d'affaires de la Société coopérative du Journal de Sainte-Croix et environs, qui dépasse de peu le million de francs. Présentés par Lionel Numa Pesenti, membre du Conseil d'administration, lors de l'assemblée générale du 12 juin dernier, les comptes dégagent cependant un petit bénéfice de 10'500 francs. Les charges sont également inférieures à celles de l'exercice 2021, mis à part quelques postes, dont celui de l'énergie, qui a doublé, à 7000 francs.

La rédaction a été renforcée par l'engagement de Maureen Miles au 1^{er} septembre 2022, à un taux de 60 %. Elle remplace Sophie Mermoud et assume des tâches journalistiques et de mise en page du bihebdomadaire. Autre changement, Marlyse Lombardo a quitté l'entreprise après de longues années de service, Mélanie Dumoulin-Junod lui succède, à 25 %.

40'000 francs de travaux

Le JSCE fait partie de l'Association Vaud Presse qui regroupe treize journaux locaux et régionaux afin de défendre leurs intérêts auprès du canton de Vaud notamment. Le journal poursuit sa collaboration avec l'Omnibus (région Orbe) et le Courrier du Val de Travers.

Dans son rapport, Jean-Claude Piguet, président du Conseil d'administration, a mis en évidence une réorganisation interne des surfaces. L'ancien local de conférences a été transformé en bureau pour le directeur et rédacteur en chef Allan Müller.



Un nouveau local bénéficiant d'espace, d'une luminosité aux normes et d'une aération naturelle a été créé en 2022 pour accueillir le copier de plaques et la machine d'impression numérique.

L'imprimante numérique et le copieur de plaques ont quitté l'espace confiné et parfois surchauffé qu'ils occupaient pour un nouveau local isolé pris sur l'atelier qui offre trois avantages: une aération naturelle, une excellente luminosité ainsi qu'une grande facilité de mouvement, a relevé Jean-Claude Piguet. La vénérable machine à imprimer en 2 couleurs a été vendue. Les travaux, au coût d'environ 40'000 francs, ont été financés par la trésorerie courante et une augmentation de l'hypothèque. « L'endettement reste faible », a relevé Lionel Numa Pesenti. Les opérations statutaires ont été réglées tambour battant, avec l'accord unanime des coopérants présents.

2023 en hausse

Tant du côté de la direction que du Conseil d'administration, la confiance est de mise pour 2023. Les résultats de janvier à mai indiquent un chiffre d'affaires en hausse de plus de 18'000 francs, à 72'300 francs, par rapport à la même période de 2022. Les secteurs de l'imprimerie et de la publicité ont gagné en clientèle, tandis que l'impression numérique et par plotter sont stables, a annoncé Allan Müller. Le dévouement et l'investissement des collaborateurs

ont été salués et les retours concernant le contenu rédactionnel sont bons.

Jean-Claude Piguet a rappelé que la Coopérative était depuis quatre ans dans les chiffres noirs et il a exprimé sa reconnaissance à Allan Müller pour sa maîtrise et sa manière de gérer le JSCE et l'imprimerie « d'une main ferme, qui donne de bons résultats ».

Élu pour trois ans le 30 juin 2022, le Conseil d'administra-

tion, fort de 11 membres, poursuit ses tâches sans changement à son bord. Soit Jean-Claude Piguet, président, Marie-Claire Champod, vice-présidente, Lionel Numa Pesenti, trésorier, Allan Müller, directeur ainsi que les membres Françoise Martin Antipas, Hélène Mazerolle, Véronique Duvoisin, Michel Brouard, Denis-Olivier Maillefer, Philippe Meystre et Emiliano Pellegrini.

PRESSE LOCALE

PROFITEZ DE NOS OFFRES COMBINÉES !

LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs

Courrier
Val de
Travers
MEDIA

L'Omnibus
Journal de la région d'Orbe

TOUTE PUBLICITÉ PUBLIÉE CONJOINTEMENT DANS DEUX OU TROIS TITRES, BÉNÉFICIERA D'UN RABAIS DE 15% SUR CHAQUE ANNONCE !

COMBINAISONS POSSIBLES :

JOURNAL DE SAINTE-CROIX ET ENVIRONS + L'OMNIBUS
JOURNAL DE SAINTE-CROIX ET ENVIRONS + LE COURRIER DU VAL DE TRAVERS

Rue de la Sagne 17 B | 1450 SAINTE-CROIX | Tél. : 024 454 11 26
journal@jsce.ch | www.journaldesaintecroix.ch

FOOTBALL - RELÈVE DU FC SAINTE-CROIX/LA SAGNE

Les juniors E parmi les dix-huit meilleurs du canton

Texte & photos : **A. Cuendet**

852 équipes, soit 8500 enfants de 6 à 13 ans, ont participé à cette 21^e édition de Graines de foot.

Après les qualifications de la semaine dernière, les finales des catégories juniors G, F, E et D se sont déroulées dimanche sur les très belles installations du Mont sur Lausanne. Et parmi les 18 formations de juniors E qualifiées, figurait celle du FC Sainte-Croix-La Sagne, une des rares formations villageoises, si ce n'est la seule, à ce stade de la compétition. Divisée en deux groupes de neuf, elle devait affronter le Lausanne Sports, Yverdon Sport, Stade Lausanne, Vevey, deux équipes de Gland, Lutry et le Mouvement du Centre. Que du beau monde.

Départ en car avec parents et supporters à 6h30, mais les jeunes joueurs avaient de la peine à réaliser ce qui leur arrivait. D'ailleurs, le team des entraîneurs, Florian Simonin et Arnaud Gschwind, peut-être impressionné, eut beaucoup de peine à entrer dans le tournoi. On ne reconnaissait pas l'équipe qui s'était brillamment qualifiée à Bavois la semaine précédente. Il leur a fallu trois rencontres, et autant de défaites, pour qu'ils montrent enfin de quoi ils étaient capables en obtenant leur premier point contre Stade



Le gardien Alex Tésarik a eu du travail plein les bras.

Lausanne, 0-0. Mais la suite allait s'avérer difficile, puisque Yverdon, Lutry et Lausanne Sports, étaient sur leur chemin. Pour les avoir vus jouer les matches précédents, on se demandait à quelle sauce nos petits gars allaient être mangés, car ces équipes sont formées de joueurs dont la technique, alliée à la vision du jeu et aux talents, a montré une qualité de jeu incroyable. Certes, il n'y a pas eu de miracle, mais les « jaune et bleu » ont donné du fil à retordre à ces forma-

tions. Nos joueurs ont montré qu'ils avaient de l'orgueil. Moins forts techniquement, ils ont compensé cela par une grande débauche d'énergie, se sont battus et ont fait trembler le futur finaliste, Lutry, ne perdant que 3-2, buts de Svan Pahud, et le vainqueur du tournoi, le Lausanne Sports, 3-1, avec un superbe but de Roger Leuba dit Galland Guevara. Mais ces bonnes performances ne leur suffisaient pas, ils voulaient un succès pour ne pas rentrer bredouilles. Ils allaient être

récompensés de leurs efforts lors de leur huitième et dernière rencontre de la journée contre Mouvement du Centre. Encouragés par leurs supporters, ils donnaient tout ce qu'il leur restait comme force pour obtenir cette victoire, 1-0, but de Mattéo Del Sordo, et pouvaient quitter ces finales la tête haute. Leur Graine de Foot était réussie et leur joie s'est ressentie au retour puisqu'ils n'ont pas arrêté de chanter dans le car « allez les jaune, allez les jaune, allez les jaune et bleu ».



Les Sainte-Crix ont bien résisté face au futur vainqueur le Lausanne Sports.



Svan Pahud a marqué à deux reprises contre Lutry.

PÉTANQUE - TOURNOI INTERSOCIÉTÉS

Une première

Texte : A. Cuendet

Le premier tournoi intersociétés de pétanque s'est déroulé sur les terrains du club local du Cochet.

Les organisateurs avaient tablé sur une participation de vingt sociétés, mais seules quatorze triplètes se sont annoncées. Malgré cela, les organisateurs étaient quand même satisfaits de cette première édition, de la bonne ambiance et du fair-play régnant entre les joueuses et joueurs, dont plusieurs n'avaient jamais lancé une boule de pétanque et ceux un peu plus chevronnés.

Le concours a commencé sous une petite pluie qui n'a heureusement pas duré, laissant place à une journée agréable, ce qui était parfait pour les rencontres. Quatre parties le matin et, après un apéritif offert aux participants, le repas. Le concours reprenait ses droits avec les matches de classement, les quarts de finale, les demi-finales et enfin la finale qui opposait la formation de la « Gym pour tous », avec Michel Cuendet, Olivier Jaccard et Olivier Bernard, à une triplète du



Michel Cuendet, Olivier Jaccard, Michel Greppin, Billy Guignard, Nicolas Mossu, Catherine Le Moulec, Michel Winkler, Stéphane Kohler, Yann Gret, James Leuba, Christine Viguet et Olivier Bernard.

Cochet, composée de Christine Viguet, Michel Greppin et Billy Girard, joueurs qui ne font pas de concours officiels, mais qui ont montré qu'ils savaient se montrer efficaces, tant aux points qu'aux tirs. Ce sont donc eux qui remportaient, 13-5, ce premier tournoi intersociétés. La troisième place revenant au Cercle Espagnol qui s'est défait du Lokomotiv Unihockey.

AVIS



Ordre du jour de la séance ordinaire du
CONSEIL COMMUNAL
 du lundi 26 juin 2023 à 19h30
 à la salle Bertha Bonnet

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Démission - Assermentation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 27.03.2023
5. Communications du bureau du Conseil communal
6. Communications de la Municipalité
7. Nomination du bureau 2023-2024
8. **Examen des comptes et de la gestion 2022**
9. Interpellations, propositions, questions.



Membre du Lokomotiv Unihockey, Stéphane Kohler encouragé par les participants lors de la demi-finale.

SOCIÉTÉ - ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES BOUCHERS-CHARCUTIERS

Un nouveau président après 22 ans

Texte & photos : I. Gonin

L'assemblée générale de l'Association vaudoise des Maîtres Bouchers-Charcutiers a eu lieu mercredi dernier, le 14 juin à l'Hôtel des Rasses. L'association fêtait ses 80 ans d'existence, ainsi que le départ de son président, José Naef, après 22 ans d'engagement

C'est sous la dernière présidence de José Naef que la réunion a commencé, en présence de la conseillère d'État Valérie Dittli, qui a relevé les difficultés rencontrées par la profession, ainsi que l'importance de valoriser, promouvoir et soutenir le métier.

La société se porte bien, le résultat du budget est positif et en constante augmentation chaque année, malgré un manque de collaborateurs qui incite l'association à redoubler d'efforts dans le domaine de la formation. En décembre 2022, l'association inaugure son nouveau local pour les cours interentreprises et de formation continue qui se situe dans le complexe de Gastrovaud, à Pully.

La réussite d'une négociation, longue de 13 ans, a permis la cantonalisation des services des contrôles d'abattage, dont le président a été



L'assemblée générale se conclut avec la passation de pouvoir entre José Naef et Eric Leuba.

remercié pour sa contribution à la mise en place de cette mesure à l'échelle cantonale.

D'autres préoccupations sont tout de même présentes. Le prix de l'énergie, du gaz et des matières premières pèse sur ces artisans locaux. Les self-services en expansion, qui sont assujettis à moins de contrôles que les boucheries habituelles, créent une différence. Le comité demande donc de réitérer les contacts avec le canton sur cette question.

Malgré les préoccupations, il y a également des résultats positifs. La représentation du métier auprès des autres professions ainsi que des jeunes est assurée, notamment avec les séances info-métiers. Les artisans progressent dans les spécialités traditionnelles de la région. Leur savoir-faire, leur engagement envers la qualité et la passion du métier se reflètent dans la hausse des ventes des produits IGP.

Pour terminer son rapport, le président a remercié tous les membres pour leur soutien sans faille ainsi que leur excellent travail réalisé au fil des années.

Portrait d'un président investi

José Naef a été à la tête de l'association des Bouchers-Charcutiers Vaudois de 2001 à 2023. Retour sur sa présidence, ses motivations pour ce rôle et les enjeux rencontrés.

Lorsqu'il se décide à reprendre la présidence, José est indépendant dans sa boucherie à Sainte-Croix. Gérer sa boucherie et représenter l'association n'est pas facile, mais c'est un défi qui le motive. « Avec ce rôle de président et d'indépendant, je voulais défendre les intérêts de la boucherie artisanale. La profession rencontre une baisse de

ses collaborateurs, il est difficile de trouver du personnel engagé », confie-t-il.

L'association se retrouve confrontée à diverses difficultés, notamment financières. « Le budget était dans le rouge et gérer une société sans fonds n'est pas facile. De plus, le nombre de membres était en diminution, l'association comptait environ 200 membres contre 81 aujourd'hui. Il était important pour le bien-être du métier de s'investir dans la formation d'apprentis et de collaborateurs qualifiés », explique l'ancien président.

C'est ce qui motive l'association à s'investir dans la création d'un local dédié à la formation d'apprentis pour les cours interentreprises et la formation continue.

Au fil des années, José Naef a su rassembler les bouchers-charcutiers vaudois autour d'une vision commune et les a encouragés à s'engager activement dans la profession. Interrogé sur sa décision de transmettre son rôle, il explique : « J'ai vécu de magnifiques expériences, rencontré de superbes personnes et eu du plaisir à réunir les collègues, mais il faut savoir passer la main, laisser la place à un comité rajeuni et dynamique. »



Les relations entre l'association des bouchers-charcutiers et la conseillère d'État sont maintenues régulièrement.

SPORT - HOCKEY SUR GLACE

Alain Duvoisin quitte la ligue suisse de hockey

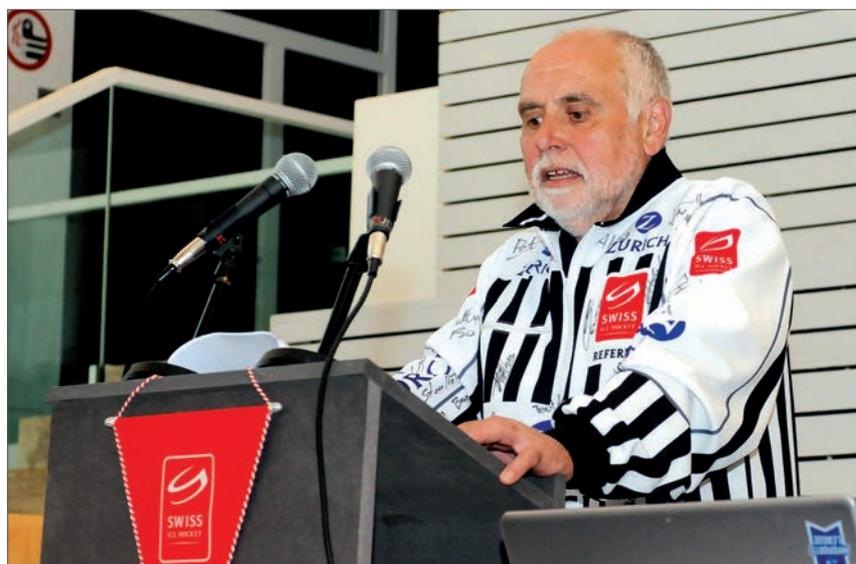
Texte : **A. Müller**

Photos : **E. Achermann**

Le Sainte-Crix a passé près de quarante ans au service du hockey amateur romand. Représentants des clubs et amis lui ont rendu hommage lors de l'assemblée générale de la région suisse romande le 3 juin dernier au Centre sportif des Champs-de-la-Joux à Sainte-Croix. Retour sur une journée et une carrière riches en émotions.

Alain Duvoisin n'a évidemment pas rangé ses patins cette année. L'équipement du sexagénaire est au galetas depuis longtemps. En revanche, il a rendu, le 3 juin dernier, son costume de vice-président du comité régional romand de la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF). Avec son départ, ce sont près de quarante années d'expérience au sein du hockey romand qui quittent le comité. Une somme de connaissances acquises dans un parcours éclectique qui lui a fait gravir les échelons, au sein de l'organisation du hockey amateur romand. Un parcours qui l'a surtout amené à fréquenter de nombreuses patinoires du pays. « Il connaît certainement mieux la Suisse romande que bien des politiciens », a d'ailleurs souligné en souriant Philippe Raboud, président du Comité régional suisse romand de la SIHF.

Un président qui était très ému au moment de rendre hommage à son second. « On ne va pas se mentir, il a fallu qu'on s'apprivoise. Au début, nous étions un peu comme chien et chat. Je n'apprendrai rien à personne en disant qu'Alain a son petit caractère, a-t-il ajouté, mais nous avons la volonté de travailler ensemble et de cette volonté est née une très belle amitié. Alain est une personne qui va droit au but. Il est de bon conseil. Il est écouté et entendu dans le milieu du hockey romand. Il est toujours disponible et va assurément nous manquer », a-t-il conclu sur une « standing



Alain Duvoisin, vêtu d'un maillot offert et signé par les arbitres romands, lors de son discours de fin d'activité au sein du comité de la ligue.

ovation » de l'assemblée pour le vice-président sortant.

Départ programmé

La décision d'Alain Duvoisin de quitter la ligue n'a pas été prise sur un coup de tête. Il l'a annoncée à son président il y a deux ans. « Au début, j'ai cru qu'il disait ça pour m'énerver. Je n'y croyais pas », a souligné Philippe Raboud. Mais il faut dire que quand le Sainte-Crix a une idée en tête, il ne l'a pas ailleurs. « La ligue romande va bien. Le président a déjà annoncé qu'il allait bientôt quitter ses fonctions. Il me semblait important que l'on ne parte pas les deux dans un laps de temps trop court. J'ai senti que 2023 serait le bon moment pour moi. J'ai donc annoncé il y a deux ans au comité que je voulais terminer mon mandat cette année et que ce n'était pas négociable », explique Alain Duvoisin avant d'ajouter en souriant : « J'ai aussi précisé que je m'occuperais d'organiser ma dernière assemblée générale à Sainte-Croix, et que ça aussi, ça n'était pas négociable ».

L'événement a accueilli près de trois cents personnes. En matinée, une centaine de délégués et de membres de la Ligue ont participé à l'assemblée générale. À l'heure de l'apéro, ils ont été rejoints par les invités d'Alain Duvoisin afin de partager un repas concocté par l'équipe de la broche géante. Un instant de partage que le Sainte-Crix a voulu

ouvert à sa famille et à ses amis et amis. Le vice-président sortant a pu également compter sur la présence de nombreuses personnalités du hockey, suisse et mondial, ainsi que du monde politique vaudois venu saluer son engagement.

Pascal Broulis, avec qui il a partagé de nombreux défis dans le cadre, notamment, du Carnaval de Sainte-Croix, a notamment relevé « qu'Alain est un passionné généreux, un travailleur de l'ombre, toujours investi pour sa région et qui est toujours au rendez-vous quand il faut donner un coup de main ». Des facultés louées également par René Fasel, président d'honneur de la Fédération internationale de hockey sur glace : « Ce sont grâce à des passionnés qui s'investissent comme l'a fait Alain que notre sport peut se développer et exister ». Marc-Anthony Anner, vice-président de la Fédération suisse de hockey sur glace, a souligné « qu'avec le départ d'Alain une page se tourne pour le hockey romand, car la famille Duvoisin était représentée depuis près de quarante ans au comité régional suisse romand. Philippe, le frère d'Alain a quitté la présidence de ce comité en 2017 ».

Une grande famille

Le hockey est effectivement une histoire de famille. Et si Alain Duvoisin est entré à « la ligue », c'était d'abord pour arranger Philippe. « Il était président du HC Sainte-Croix



Alain Duvoisin et Philippe Raboud, président du comité régional suisse romand de la SIHF, invité de marque : René Fasel, président

à l'époque. Ce n'était pas possible, selon le règlement, d'être responsable d'un club et de siéger au comité de la Ligue. On représentait notre club à une assemblée de la « Romande » à Martigny. Le responsable des championnats pour notre région quittait son poste. Il a demandé à Philippe s'il voulait le remplacer. Mon frère m'a dit : vas-y, tu la prends pour une année et je te remplacerai ensuite. Ça devait être en 1986 ou dans ces eaux-là. Et nous voilà aujourd'hui », rigole-t-il.

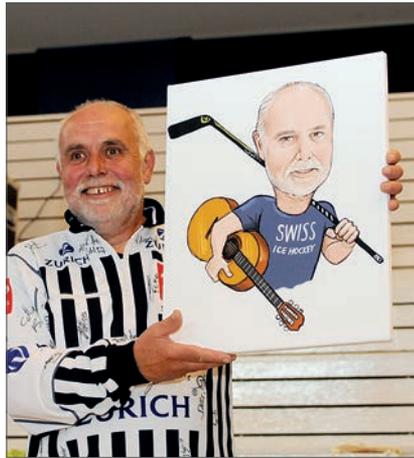
Quatre décennies au service du hockey romand ont permis à Alain Duvoisin de se créer un réseau important de connaissances et d'amis. Son dernier mandat l'a amené à être responsable de l'organisation des championnats pour les actifs ainsi que de la sécurité. Il s'est souvent rendu auprès des clubs pour discuter des relations entre la ligue et ces derniers. « Je n'ai jamais été mal accueilli. Parfois, il fallait être dur et remettre les choses à leur juste place, cependant on a toujours fini par trouver un chemin. Mais ça, ce n'est possible que si les gens vous voient et vous connaissent. Un simple coup de fil ou un e-mail ne suffisent pas », explique le sexagénaire.

Sa voiture privée a donc avalé passablement de kilomètres et avec eux, de nombreuses heures loin de son Balcon du Jura natal. « Il faut compter une occupation d'environ 20 % sur l'année. Évidemment, l'activité

...y par la grande porte



...sident du Comité romand, entourent un ...nt d'honneur de l'IIHF.



Après avoir rangé ses cannes, Alain Duvoisin se mettra-t-il à la guitare ? Petit clin d'œil humoristique du comité à l'attention du vice-président sortant.

est plus intense durant la saison de hockey. Mais il y a toujours quelque chose à faire ou quelqu'un à voir », ajoute celui qui a partagé son temps entre la ligue et son activité de menuisier indépendant qu'il occupe toujours aujourd'hui. « J'ai eu beaucoup de plaisir. Les clubs me l'ont toujours bien rendu », apprécie-t-il. Le nombre de cadeaux et maillots floqués à son nom reçus lors de la journée du 3 juin témoigne d'ailleurs de la reconnaissance de la grande famille du hockey romand. Une famille qu'il ne quittera pas tout à fait. En effet, le comité lui a confié le mandat d'organiser les repas de soutien de la ligue et d'être délégué aux repas de soutien des clubs.

Professionnalisation

Alain Duvoisin gardera donc le contact avec le milieu du hockey dont il a suivi, de par ses fonctions, de près l'évolution. « On voit que le sport est le parfait reflet de la société. Malheureusement pas toujours pour les bonnes raisons. Cela se ressent notamment par le comportement de certaines personnes sur et autour des patinoires. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des cas que nous n'aurions jamais pu imaginer il y a vingt ans », explique-t-il. « Mais le sport a aussi bien grandi, notamment avec le développement du hockey féminin », apprécie-t-il. Le hockey

est en perpétuelle évolution. « Il faudra toutefois faire attention que certaines décisions technocratiques ne se fassent pas au détriment des clubs. Le hockey, comme tant d'autres milieux, se professionnalise de plus en plus et c'est parfois dur à suivre, surtout pour les plus petites structures », prévient-il. Le sport fait aussi face au développement d'autres sports parallèles, comme le in-line hockey ou le unihockey. « Si le hockey veut continuer d'attirer du monde, il faut faciliter la vie des clubs », explique-t-il avant d'ajouter : « C'est un combat à mener. Les décisions deviennent de plus en plus centralisées et uniformes, alors que ce qui fait la force de la Suisse, selon moi, c'est justement ses différences. On ne peut pas toujours appliquer en Suisse romande ce qui est faisable en région zurichoise. Le terrain est totalement différent ».

La barrière de röstis n'est d'ailleurs jamais bien loin, notamment quand on parle de sport. En hockey, les Suisses allemands dominent souvent la discipline. Mais cette année, ce sont les « Welches » qui ont tout remporté ou presque. D'ailleurs, les nombreuses coupes exposées le 3 juin au Centre sportif en témoignaient. C'est une saison historique pour le hockey romand. Un joli clin d'œil offert à Alain Duvoisin pour la fin de son engagement au service de ce sport.

Le Sud

Épicerie fine - Service traiteur

Menus de la semaine du 26 au 30 juin

Lundi:

Cuisse de poulet, riz, légumes

Mardi:

Ragoût de bœuf, purée, légumes

Mercredi:

Bowls (riz, salade)

Judi:

Émincé de porc aux champignons, nouilles

Vendredi:

Saucisson vaudois, cassoulet, pommes de terre

Menu: 11.- Livraison 1.-

À commander le jour avant jusqu'à 11 heures

DIVERSES NOUVEAUTÉS à découvrir au magasin

Isabelle Bandi

Pl. du Marché 4 - 1450 Sainte-Croix
Tél. 024 454 62 03 ou 079 455 33 04

ACHÈTE

tracteurs, toutes machines agricoles, scies circulaires, etc.

Maurice Pahud - L'Auberson
Tél. 079 582 23 64

Commune de Mauborget



AVIS D'ENQUÊTE

Compétence : ME
Réf. communale : 01/2017
Camac 223108

DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE D'IMPLANTATION

Commune: Mauborget.

District: Jura-Nord vaudois.

Situation: Au village.

Coordonnées (E/N): 2537010/1189635.

N° de parcelle: 50.

Propriétaire(s) promettant(s),

DDP(S) : Carre Mathilde Bezzola Valentin, VB Immo SA.

Nature des travaux: Construction nouvelle. Construction d'une maison de 4 appartements avec couvert voitures au sous-sol.

Auteur(s) des plans:

Blum Romain, Blum Sieber Architectes.

Particularités :

L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier : N°FAO: P-118-73-2-2016-ME, N° CAMAC : 164 419.

L'enquête publique est ouverte du 24 juin au 23 juillet 2023.

CAVE DE LA CRAUSAZ

Chemin de la Crausaz 3 | 1173 Féchy | 021 808 53 54

www.cavedelacrausaz.ch | www.fechy.com

Lundi à vendredi: 7h à 12h - 13h à 18h | Samedi: 8h à 12h - 14h à 17h

OFFRE EXCEPTIONNELLE

(uniquement en Suisse)

Féchy 1 carton de dégustation

5 x 70 cl Cave de la Crausaz Féchy / Féchy AOC La Côte	Fr. 43.50
5 x 70 cl Rouge Cave de la Crausaz / Les Bourrons, Assemblage	Fr. 43.50
5 x 70 cl Rosé La Crausaline / Rosé de Pinot Noir	Fr. 45.00
15 bouteilles livrées à votre domicile (LIVRAISON OFFERTE)	Fr. 132.00

Je commande 1 carton de dégustation livré à mon domicile pour la somme de **Fr. 132.00**

Nom / Prénom: _____

Rue: _____

NP / Lieu: _____

Tél. _____

Signature: _____

Email: _____



REMERCIEMENTS DEUIL

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de Monsieur

Michel DURGNIAT

tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont accompagnés et soutenus par leur présence et leurs messages.

Sainte-Croix, juin 2023

Remerciements

Il suffit d'une parole, d'un geste, d'une fleur pour éclairer l'horizon le plus sombre.

À vous qui, par vos visites, messages et dons, nous avez soutenus lors du décès de Madame

Elisa GANDER-PESENTI

Nous disons MERCI de tout cœur.

Les Cluds, Samuel GANDER et familles, juin 2023

MESSAGE DE LA SEMAINE

La mort, salaire du péché?

En se basant sur quelques textes bibliques, on s'est mis dans la tête que si l'homme n'était pas pécheur, c'est-à-dire n'était pas coupé de Dieu, il ne mourrait pas. Pourtant, avant que l'homme existe, la mort existait déjà. Quand on admire de beaux fossiles dans un musée, il s'agit de restes d'animaux morts. La mort n'a donc pas attendu l'apparition de l'homme pour faire irruption dans le monde. Elle apparaît avec la vie. Plus encore, les étoiles « mouraient » déjà avant que la vie existe.

Comment comprendre alors le lien, que fait en particulier l'apôtre Paul, entre la mort et le péché ? C'est que, dans la Bible, le terme de « mort » peut avoir un autre sens que celui de notre trépas. On peut y être mort-vivant. Quant on vit une vie qui nous paraît vaine,

absurde, dénuée de sens, qui n'a plus aucune saveur, on est comme mort. Quand on ne peut vivre selon ses principes, donc qu'on n'est pas libre, on est aussi mort-vivant. Quand on n'arrive pas à coller à soi, à être soi-même, ou même quand on n'arrive pas à être différent de ce qu'on est parce qu'on déteste ce que l'on est, on est comme mort. Ces absences de sens, de liberté et de vérité de nos vies n'existeraient pas, affirme le christianisme, si nous étions en bonne relation avec Dieu. Ces absences sont donc la conséquence ou le salaire de notre péché. Comme le contraire du péché, c'est la confiance en Dieu, la foi est garante de vie (éternelle), c'est-à-dire de sens, de liberté et de vérité pour nos vies.

Jean-Denis Kraege
Pasteur EERV en retraite

COMMUNIQUÉ DU BIC

Appel à la prudence face au danger d'incendie de forêt

Lausanne, le 20 juin 2023. En raison d'un déficit important de précipitations, le danger d'incendie de forêt est actuellement fixé au niveau 3 (marqué) sur une grande partie du territoire cantonal. Cette situation requiert donc une grande prudence lors d'activités en plein air impliquant des feux en forêt dans les endroits autorisés, mais aussi à proximité de végétation sèche.

Au vu des conditions météorologiques actuelles et des observations réalisées sur le terrain par le personnel forestier du Canton et des communes, la Direction générale de l'environnement (DGE) tient à rappeler que le danger d'incendie de forêt est actuellement évalué au degré 3 (marqué), sur une échelle de 5, dans les régions Jura-Côte et Plateau. Les températures élevées des derniers jours, couplées à une bise modérée, ont contribué à assécher la litière forestière et à la rendre facilement inflammable.

Aussi, la DGE rappelle que les feux sont interdits en forêt et à moins de 10 mètres des lisières, à l'exception des endroits prévus à cet effet (places à feux officielles), conformément à l'article 33 de la loi forestière. La population est également invitée à respecter les règles de conduite suivantes :

- Se conformer en tout temps aux consignes des autorités locales ; S'abstenir de tout feu en plein air en cas de vent fort et de rafales ;
- Utiliser des foyers fixes, situés sur une surface non inflammable, et ne pas faire de feu à même le sol ;
- S'éloigner suffisamment des arbres et de la végétation sèche ;

- Surveiller en permanence les feux et s'assurer qu'ils soient complètement éteints avant de quitter les lieux ;
- Ne jamais jeter des allumettes ou des mégots dans la nature ;
- Tout départ de feu ou situation suspecte doit être annoncé immédiatement à la centrale 118.

La situation de danger peut être localement plus critique, notamment dans les versants exposés au sud, ou lorsque de la végétation sèche est présente, y compris à proximité des champs et le long des routes.

La situation sera réévaluée en fin de semaine en fonction de l'évolution des conditions.

Le portail « Forêt » du site internet de l'État de Vaud (www.vd.ch/forets) renseigne sur le niveau de danger actuel et fournit les conseils à la population.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

URGENCES

AMBULANCE 144

POMPIERS 118

GENDARMERIE 117
ou 024 557 66 21

SERVICES RELIGIEUX

Paroisse réformée du Balcon du Jura
Dimanche 25 juin
9h45 Sainte-Croix, temple, cène

Église catholique de Sainte-Croix
Samedi 24 juin à 18h
www.cath-vd.ch

Assemblée chrétienne
Se renseigner au 024 454 16 04.

Église évangélique - Rue de France 4
Dimanche : 10h culte
Mardi : 19h30 réunion de prière.

Association IMPACT Sainte-Croix
Rue de la Sagne 17A, 1450 Ste-Croix
Samedi : groupe de jeunes à 19h45
Un dimanche sur 2 :
célébration à 16h15
Caissette alimentaire :
2^e et 3^e mercredi de chaque mois

PUBLICITÉ

ANKEN
POMPES FUNÈBRES
Pl. du Pont 1 - Sainte-Croix
024 454 19 58 - 079 863 48 18
info@anken-pf.ch - www.anken-pf.ch

LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs
journal@jsce.ch ou 024 454 11 26


ARC-en-CIEL
Pompes Funèbres
024 454 65 65

Soutien dans le deuil à votre service 24h/24
Organisation funéraires – rapatriement
crémation – inhumation – dernières volontés
prévoyance – rétablir prévoyance SVC,
avec ou sans cérémonie

Alain Joseph | Rue de la Sagne 9 | 1450 Sainte-Croix
www.saintcroixpompesfunebres.ch

CULTURE - À L'AFFICHE CE WEEK-END AU ROYAL

Depardieu en majesté, un père la honte, l'amour interdit et un mari qui vous veut du mal

Outre des reprises de «La Petite Sirène» et du drôlatique et très graphique «Spider-Man: Across the Spider-Verse», le Royal, seule et unique salle du Balcon du Jura, naturellement climatisée, vous invite à découvrir quatre autres films merveilleusement divers, avec les aventures de l'Ogre Gégé au Pays du Soleil Levant («Umami»), une comédie filiale désopilante («Mon père et moi»), une ode au respect de la différence («Joyland») et une dénonciation impressionnante de l'emprise conjugale («L'amour et les forêts»).

«Umami»

Gargantua du cinéma français, Gérard Depardieu prête ses traits (et sa stature) à un chef triplement étoilé, dont la vie professionnelle et sentimentale va à vau-l'eau. Sans crier gare, le voilà parti au Japon en quête du fameux umami, ingrédient nippon d'une incroyable complexité gustative. Le fait que cet acteur hors-normes ait donné son accord avant même que le scénario n'existe en a beaucoup facilité la rédaction : « C'est assez facile d'écrire pour lui quand on le connaît », avoue Slony Sow, le réalisateur du film. « Gérard a une telle richesse, une telle truculence, un tel imaginaire, un tel goût pour les mots qu'il nourrit l'écriture. Les phrases viennent naturellement. On en commence une et il suffit de l'imaginer la dire de son phrasé à la fois si naturel et si singulier pour la terminer. »

«Joyland»



Interdit au Pakistan, bien qu'il ait été nommé aux Oscars, « Joyland », primé en 2022 à Cannes, narre les amours d'un jeune marié avec une danseuse à l'aura très particulière... À propos de ce film porteur d'espoir, son réalisateur, animé par un courage peu commun, a fait la confidence suivante : « Je vis avec l'histoire de « Joyland » depuis très longtemps. Aujourd'hui, quand

je repense au passé, je me rends compte que mon esprit de jeune adulte a accueilli avec beaucoup d'émotion ce récit totalement fictif mais complètement autobiographique, oui comme un cadeau. C'est devenu le moyen de questionner mon propre statut de jeune homme qui n'a jamais été suffisamment viril pour vivre dans une société patriarcale. »

«Mon père et moi»



Réalisé par Laura Terruso, une cinéaste américaine manifestement éperdue de comédie loufoque, « Mon père et moi » ravive la « guerre » des classes avec une drôlerie irrésistible. Le talent de Robert de Niro y est aussi pour beaucoup, celui-ci jouant à la perfection le rôle d'un modeste coiffeur italo-américain que son grand dadais de fils veut absolument présenter à la famille ultra-riche de sa fiancée.

«L'amour et les forêts»

Épaulée au scénario par Audrey Diwan, réalisatrice de « L'événement », la réalisatrice Valérie Donzelli adapte avec « L'Amour et les Forêts » un roman d'Éric Reinhardt, qui dit s'être inspiré des confidences de diverses lectrices. Portée par deux actrices au sommet de leur art (Virginie Efira et Melville Poupaud), elle démonte de manière remarquable la mécanique insidieuse et mortifère de l'emprise, a fortiori quand celle-ci est conjugale. Prise au piège du déni, sa protagoniste a d'abord toutes les peines du monde à admettre qui est vraiment son mari. Prenant peu à peu conscience de la menace qu'il représente, Blanche va alors chercher l'aide dont elle a besoin... Ce phéno-



mène de l'emprise, la cinéaste l'a très bien expliqué en conférence de presse à Cannes, où son film a fait sensation. « Cela passe par la dépossession de soi, décrivait la cinéaste, et l'on vient à être comme coupée de ses sensations, de son monde intérieur. C'est un processus qui met en jeu des sentiments d'une infinie complexité, et où il est facile de perdre pied. »

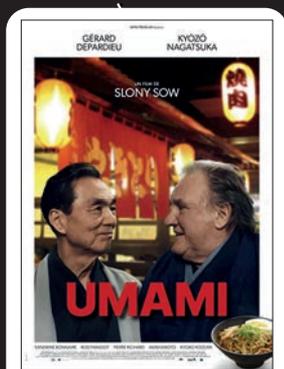
Vincent Adatte

cinéma
ROYAL
Sainte-Croix



Joyland (VOST)

Dimanche 25 juin
à 20h



Umami

Samedi 24 juin
à 18h

Mon père et moi

Samedi 24 juin
à 20h30



**L'amour
et les forêts**

Vendredi 23 juin
à 20h

Dimanche 25 juin
à 18h

La petite sirène

Samedi 24 juin à 15h

**Spider-man : across
the spider-verse**

Dimanche 25 juin
à 15h

CULTURE - 31^e FÊTE FÉDÉRALE DES YODLEURS, JOUEURS DE CORS DES ALPES ET LANCEURS DE DRAPEAUX

Ambiance colorée, succès mitigé

Texte : **D. Goy**

Un décor de carte postale, un village des yodleurs très animé, planté au bord du lac de Zoug où régnait une ambiance joyeuse et débridée. Tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête soit belle et laisse des traces. Et cela a bien été le cas !

Pour les membres de l'Edelweiss de Sainte-Croix, présidée par Jonathan Bögli et dirigée par Nicolas Mossu, pas de doute, il fallait y aller et ce d'autant plus que six longues années s'étaient écoulées depuis la dernière fédérale de Brigue. L'attente était grande et le stress palpable et peut-être encore plus pour les quatre nouveaux membres de l'Edelweiss dont c'était le baptême du feu.

À cause de la date choisie au milieu du mois de juin, la préparation n'a pas été optimale. En cette période propice pour les fenaisons, difficile de tout concilier pour les nombreux agriculteurs du club. Vous l'aurez deviné, la présence aux répétitions s'en est ressentie avec tout ce que cela implique. Fixée à 20h40 à la salle de théâtre du Casino, l'heure de passage s'est avérée également difficile à gérer.

Après le passage sur scène, les sentiments recueillis à chaud n'étaient pas optimistes. Le ton donné n'a, semble-il, pas été tenu et cela a certainement compté dans l'appréciation des trois juges pour le résultat final. C'est en effet une 2^e classe qui est venue concrétiser le passage de l'Edelweiss. Un résultat dont ses membres n'ont pas à rougir en se disant que l'on fera mieux la prochaine fois.



À noter également que Charles Duvernoy, membre de l'Edelweiss, a quelque peu raté sa prestation au cor des Alpes qui a été sanctionnée par une 3^e classe. Et puis, l'on va quand même évoquer la prestation du président et membre d'honneur de l'Edelweiss Maurus Gerber qui se présentait hors concours et avait choisi d'interpréter un chant en trois langues. Le premier verset l'a été en allemand, le deuxième en français et le troisième en romanche. Une manière originale et remarquée de participer à une fédérale.

Au moment d'écrire ces lignes, l'on devine que la nuit aura été courte, les rencontres magiques et le cortège du dimanche après-midi haut en couleurs. Le tout suivi par un public estimé entre 150 et 200'000 personnes.

C'est pour tout cela que les membres de l'Edelweiss de Sainte-Croix se voient déjà participer à la prochaine.

RÉCLAME

Plus de 120 créations d'entreprises vaudoises financées chaque année



ANNONCE GRATUITE

Là pour toutes et tous.

Devenir donateur : [rega.ch/donateur](https://www.rega.ch/donateur)



www.bcv.ch/impacts

 **BCV**
Ça crée des liens

CULTURE - EXPOSITION CHEZ TAGGI À L'AUBERSON

Madeleine Dorner, une artiste multitalents

Texte & photos : M. Stœckli

En avril dernier, l'artiste a exposé quelques aquarelles au Fleury-Bar et avait été présentée à cette occasion. Cette fois, c'est au tea-room chez Taggi à l'Auberson, qu'elle montre une autre facette de son talent, le travail sur textiles.

Ce sont de véritables tableaux, sur une base de sacs de jute sont collés des tissus et des objets improbables dont l'effet est bluffant ! Pour réaliser ses œuvres, elle récupère des chutes de tissu, de la laine, des fils de couleur ou encore du crin de cheval, elle utilise également du papier mâché... ainsi qu'une pierre semi-précieuse.

Cette expo, ouverte jusqu'au 23 août, présente également des tableaux dont la base est constituée d'encre de Chine ou d'aquarelle sur laquelle Madeleine verse de l'eau, cette dernière restant à la surface (c'était la technique des relieurs anciens), puis elle colle sur ce fond du papier de soie, des morceaux de tissu très fins ou encore du fil pour simuler un relief.

Elle a vécu durant 40 ans à Paris, raison pour laquelle elle y retourne de temps à autre, son prochain projet est une expo au Café d'Aligre, pas loin de la gare de Lyon, avec des œuvres plus petites (plus pratiques pour le transport), et des dessins à l'encre de Chine.

L'expo est à admirer durant toute la semaine, sauf le dimanche, jour de fermeture de l'établissement.



Œuvres textiles.



Gouache et collages.



Œuvres textiles.



Madeleine Dorner et l'une de ses œuvres.

COMMUNIQUÉ

Croqu'art à Bleu de Chine

Que du bonheur pour cette dernière expo à Bleu de Chine avant les vacances d'été! La météo est avec nous et vous avez la possibilité de découvrir des œuvres un peu partout: dans la galerie, le jardin, les ateliers... Joie et lumière sont au rendez-vous pour vous présenter le travail des peintres Marta Lovisolo et Albeiro Sarria, ainsi que celui du sculpteur Philippe Ioset.

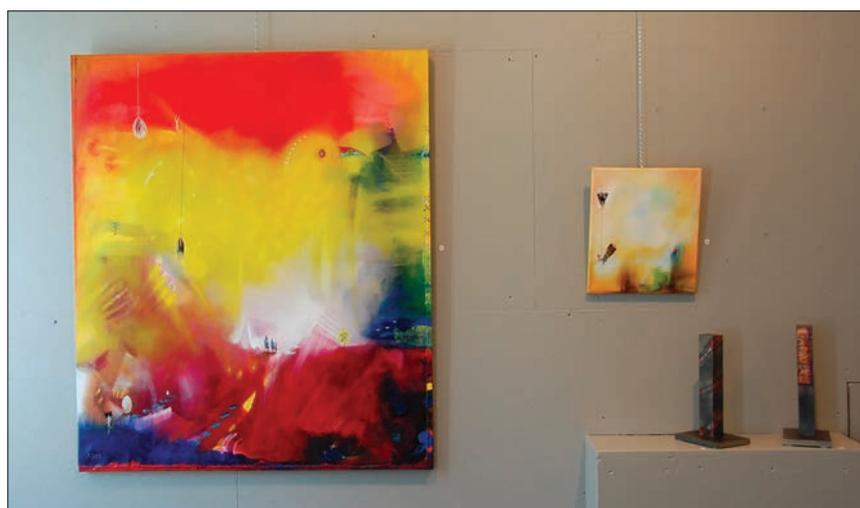
Dimanche prochain 25 juin vous pourrez rencontrer les exposants: ils auront préparé un encas à déguster entre 11h30 et 13h30, en visitant l'exposition en leur présence. La gale-

rie sera ensuite ouverte pendant son horaire habituel de 15h à 18h.

L'activité est libre et gratuite. Pour des questions d'organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire par téléphone au 032 861 28 87 ou courriel ioset@bluewin.ch. Mais si vous vous décidez au dernier moment, venez quand même, nous nous organiserons et vous serez les bienvenu-e-s!

Faites-vous plaisir, venez passer un bon moment à Bleu de Chine!

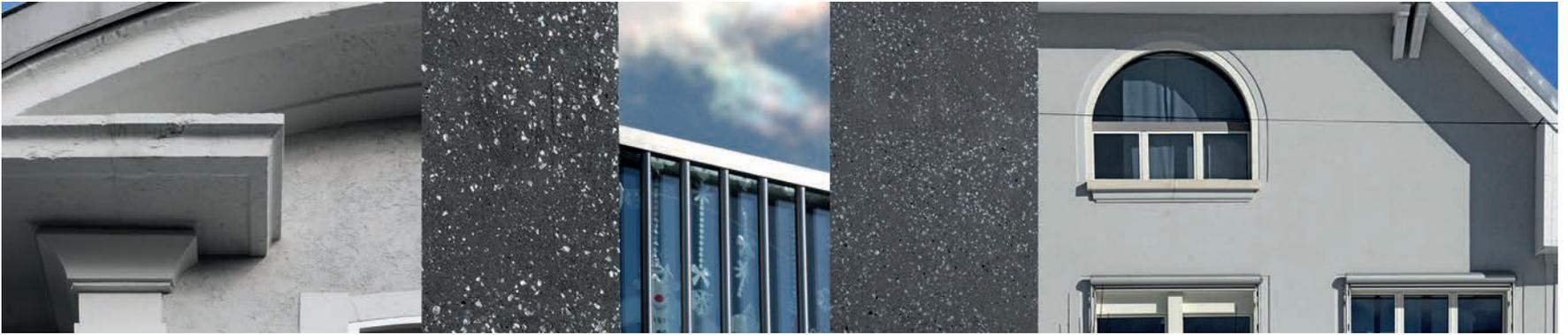
Adriana et Philippe Ioset
Bovet-de-Chine 3, 2114 Fleurier
www.bleudechine.ch



RUBRIQUE

Rubrique «Les couleurs de Sainte-Croix»

Une rubrique de **Denis Corminbœuf**



À la fin du Moyen-Âge, on voyait le gris comme le contraire du noir, donc symbole de l'espérance et du bonheur. Selon Goethe, le gris (et non le blanc) était «la couleur qui réunissait toutes les autres».

Aujourd'hui le gris est revenu à la mode, l'antracite tout particulièrement, souvent privilégié par les architectes en milieu urbain. On retrouve cette couleur sur les bâtiments publics ou scolaires, comme ici (à droite) sur la façade de l'ancien hôpital (le foyer de l'EVAM actuel) ou à l'école de mécanique (à gauche). Au centre, le pendant contemporain anthracite incrusté de grains de mica sur la façade ouest de l'école des métiers.

Pour toute question ou information relative à cette rubrique, écrivez à :
d.corminbœuf@jsce.ch

JEU

La grille d'HBU

Horizontalement

- Auteur du « Nom de la Rose » (2 mots)
- Celle qui allaite - Légumineuse
- Découvert - Vieux do
- Animale ou végétale - Détacher
- Comme un âne - Boisson maltée
- Astucieuse - Elle vaut 576m
- Politicien français - Boire d'un coup (2 mots)
- Napper une viande par ex.
- Possessif - Conteste - Plante bulbeuse
- Être dans le pétrin.

Verticalement

- D'été ou du troisième âge
- Prénom féminin - Début d'amitié
- Elles ont une grande soif
- Points cardinaux - Voyelles - Tranche d'ananas
- Fonctionnaire peu efficace (3 mots)
- Clameur d'ici - Récépissé à l'envers
- Pronom personnel étranger - Clameur idem
- Voyelles bis - Infection pulmonaire (sigle)
- Personne ou bête cruelle - Note inversée
- Parc à huîtres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	O	R	E	T	N	O	I	R	E
2	O	B	A	M	A		U	N	E	S
3	R	E	Z		B	O	T	T	E	S
4	M	I		S	E	R	R	E		E
5	A	D	O	U	R		A	L	L	E
6	T		B	E	N		G	L	E	S
7	E	N	T	R	A	V	E	E	S	
8	U	O	U		C	I	R	C	E	
9	R	U	R	A	L	E		T	R	I
10	S	C	E	N	E	S		S	A	L

**Réponse
à la grille d'HBU
parue dans le JSCE
n° 3215
du vendredi
2 juin 2023.**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3								■		
4				■						
5							■			
6						■		■		
7				■						
8		■							■	
9			■				■			
10										

L'auteur a réuni soixante grilles (dont une quarantaine inédites) dans le livre : Les grilles d'HBU

Henri Buhler

60 grilles - Prix Chf 20.- + frais de port

Disponible au Journal ou auprès de l'auteur à l'adresse

henri.buhler@bluewin.ch





Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil communal du lundi 27 mars 2023

Reçu le 24 mai 2023. Publication N°2 et fin

10. Préavis municipal relatif à la proposition du budget 2023 V2 / « Commission des finances »

Lecture du rapport de Monsieur Louis Thévenaz par Monsieur **Alexandre Genoud**
Rapport au Conseil communal de Bullet
De la Commission des finances chargée de l'examen du projet de budget 2023- v2
Rapporteur : Louis Thévenaz
Membres : Alexandre Genoud, Patrick Aubort, Olivier Chablaix

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
La Commission des finances s'est réunie jeudi 8 mars afin de se déterminer sur le projet de budget 2023 v2. Nous remercions pour les explications, Madame Maude Gonthier, Syndique, Madame Marisa Leuba, Boursière, Madame Fanny Tinguely, Municipale, et Monsieur Patrice Jaquier, Municipal.

Situation générale

Le résultat présente un excédent de charges de Chf 188'200.-. Après déduction des amortissements (246'000.-) et des mouvements sur les réserves, attribution réserve + Chf 51'800.-, prélèvements fonds de réserve - Chf 80'400.-, la marge d'auto-financement est de Chf 29'300.-

Remarques liées aux comptes

Il y a beaucoup de comptes où nous ne pouvons rien changer.

Compte 130 - personnel - Chf 766'000.- : là, nous pouvons couper dans le dur comme l'a relevé Rudolf Widmer, lors du conseil du 12 décembre 2022. La commission se demande si nous avons bien fait d'embaucher un nouveau bûcheron plutôt que de déléguer certains travaux à une entreprise privée. La même question est à se poser dans le cadre du remplacement de Rémy Maulaz qui a annoncé son départ à la retraite pour le 31 octobre 2023. Il s'agit de se poser la question de savoir si nous avons réellement les moyens d'assumer le salaire et les charges liées à un nouvel employé communal. Le seul motif du déneigement hivernal ne justifie pas le remplacement de M. Maulaz.

Compte 160 Tourisme : grâce aux discussions intervenues entre Bullet, Sainte-Croix et l'ADNV, nous pouvons prendre sur le fonds de réserve tourisme Chf 18'000.- pour la couverture des téléskis.

Comptes 320 et 323 - administration des forêts et exploitation forêts : malgré la péréquation de 32'800.-, ces comptes nous coûtent Chf 45'300.-. Ce serait bien comme nous le demandons pour le compte 710 d'avoir une comparaison avec d'autres communes.

Compte 431 - éclairage public : avec le préavis, pour autant qu'il soit accepté ce soir, nous pouvons faire une économie sur les Chf 14'000.- d'électricité prévus. Si nous éteignons l'éclairage public une partie de la nuit, ce chiffre va baisser.

Comptes 450 - 465 - 810 - élimination des déchets - épuration - service des eaux : suite aux nouveaux règlements qui devront être établis, ces comptes seront moins déficitaires car ils seront payés majoritairement par les taxes et le juste prix de l'eau.

Compte 710 - subvention communale : la commune de Bullet paie la somme de Chf 91'300.- (participation pour les Trolls en Tablier bleu). Nous demandons une comparaison avec d'autres réseaux d'accueil de communes similaires pour savoir quelle est la part des parents et la part communale payée.

Avant de conclure, la Commission souhaite vivement à ce que la Municipalité tienne compte des remarques qui lui sont faites.

Conclusion

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Bullet sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission et considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour, décide d'approuver le budget 2023 v2 tel que présenté.

Kelita Lambert : nous passons en revue les chapitres du budget point par point :

1. Administration générale

Evelyne Thommen-Coletti : remarque, il me semble qu'on pourrait supprimer les jetons de présence. J'ai plus le sentiment que c'est du bénévolat.

Kelita Lambert : c'est une discussion à avoir avec le bureau. Mais certaines personnes n'auraient peut-être plus le même attrait.

2. Finances

.-

3. Domaines et bâtiments

.-

4. Travaux

.-

5. Instruction publique et cultes

Fanny Tinguely : je reviens auprès de la commission par rapport aux chiffres qui m'ont été demandés et relatifs à la nouvelle salle de gym de la Gare.

Le coût prévisible total pour les travaux est de Fr. 7'020'000.-, la valeur ECA : Fr. 6'500'000.-,

L'amortissement sur 30 ans : Fr. 234'000.-, les frais d'entretien (conciergerie, électricité, tout compris) 2 % = Fr. 130'000.-, les intérêts : 1,25 %, taux de référence BCV : Fr. 43'875.-.

Pour 2023 : Fr. 408'875.- (coût pour le primaire et le secondaire en fonction des heures prévues dans la salle, soit 10 périodes pour le primaire = Fr. 163'150.-/2 pour un semestre) et 15 périodes pour le secondaire = Fr. 55'000.- / 7,60 % (car il y a Vuiteboeuf et Baulmes).

Budget 2023 Bullet :

Primaire : Chf 163'150 / 2 = 81'575.-, soit part de Bullet 12 % = Fr. 9'800.-

Secondaire : Chf 244'725 / 2 = 122'362.5 x 7,6 % = Fr. 9'300

Total part Bullet primaire et secondaire 2023 : Chf 19'100.- (soit 1 semestre en 2023)

6. Police

.-

7. Sécurité sociale

Fanny Tinguely : au 710 vous parlez de Chf 91'300.- pour la part des Trolls en Tablier bleu, or sur la page 23 du PV on avait dit que dans ces 91'300 il y a le réseau des mamans de jour soit Chf 9'350.- qui est inclus dans ces 91'300.- par conséquent la part des Trolls en Tablier bleu représente Chf 82'000.- si on compare ce montant par rapport aux précédents budgets.

8. Services industriels

.-

Kelita Lambert : y a-t-il d'autres questions ou remarques ? J'ouvre la discussion :

Maude Gonthier : j'ai des remarques générales notamment sur le rapport et notamment ce qui est mentionné concernant le personnel : c'est une question, elle aussi émotionnelle. Or je souhaite apporter quelques petites précisions : « Couper dans le dur » on vous l'a déjà dit, ce n'est pas notre stratégie, parce qu'on estime que la Commune a elle-même aussi un rôle social en qualité d'institution publique, soit d'engager ou de proposer des offres d'emploi quand elle le veut. Ce qu'il faut savoir c'est que le travail de Monsieur Maulaz ne consiste pas uniquement en du

POLITIQUE - CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

travail hivernal donc si on le remplace ce n'est pas uniquement pour cet aspect-là. Vous avez vu récemment que nous avons eu une grosse fuite d'eau ; ils étaient deux et ils ont dû travailler beaucoup pour la réparer, cela n'a pas été simple, si on n'avait dû compter que sur une seule personne, on aurait certainement dû faire appel à une société externe et on aurait également perdu certainement beaucoup de temps. Soit dit en passant, Monsieur Maulaz et Monsieur Figueiredo sont aussi en train de travailler au chalet de la Bullatonne-Dessus, donc voilà, le déneigement c'est une chose, mais il y a tout un tas d'autres tâches qui sont effectuées par les employés communaux. Il y a aussi la question de polyvalence, on a de la chance d'avoir des employés très polyvalents et on serait bien embêtés de devoir engager à chaque fois une société. D'autre part, pour la forêt, ils ont l'obligation d'être deux pour des raisons de sécurité, donc là aussi, il est difficile de dire qu'on doit taper dans le dur. Je tiens également à rappeler que la loi sur les communes indique que le Conseil communal est compétent pour les questions de statut et de base de rémunération du personnel communal, c'est-à-dire que le règlement du personnel communal ainsi que l'échelle des salaires doit être validé par le Conseil communal. La Municipalité est compétente pour la nomination, le traitement et les questions de discipline du personnel communal. Cela veut dire a priori que la Municipalité a le droit d'engager le personnel qu'elle veut, pour les tâches qu'elle veut. Bien entendu, on écoute ce que vous nous dites. Simplement, on estime que ça ne coûtera pas forcément moins cher et que ça ne fonctionnera pas mieux en prenant des personnes/entreprises à l'externe. Après vous avez aussi des outils, vous, en qualité de conseiller communal pour faire valoir votre position qui peut aussi contraindre la Municipalité à prendre des mesures, donc à vous de vous servir de ces outils de manière publique.

Je vous remercie de votre attention.

Rudolf Widmer : j'aimerais juste apporter une petite précision pour le chapitre 130 : « Là, on peut couper dans le dur comme le relève Rudolf Wiedmer » Je précise bien que c'était dans le cadre d'une réflexion. Je n'ai pas dit de couper dans le dur !

Murielle Guex : je voulais remercier Maude pour ce discours. Je suis tout à fait d'accord avec ça et je voulais faire remarquer que la connaissance du personnel sur les lieux, sur les réseaux et la population, c'est quelque chose de très important et ce n'est pas des entreprises extérieures qui vont remplacer ça. Et il est clair que la réflexion de la commission, ce n'est pas anodin et ça va remettre en question tout le fonctionnement de la Commune.

Kelita Lambert : il n'y a plus de question ou de remarque. Je ferme la discussion.

Je propose à l'assemblée de passer au vote et de lever la main pour l'adoption du budget.

Le préavis relatif au budget 2023 V2 est adopté à l'unanimité (24 OUI ; 0 NON ; 0 Abstention)

11. Propositions individuelles.

Florent Thévenaz : j'ai avec moi une tablette des coûts que les parents reçoivent lorsqu'un enfant va à l'UAPE si cela peut intéresser quelqu'un vu le nombre d'interpellation/question/remarque qu'il y a. Je le mets à disposition ce soir, si ça vous intéresse, perturbe, etc. Je le pose vers le bureau des scrutateurs.

Maxime Sorel : qu'en est-il du plan d'affectation relatif au parc éolien ? Soit, quelles sont les démarches, où en est-on ? Et quels sont les délais ?

Maude Gonthier : Depuis décembre dernier, j'avais annoncé que le plan d'affectation allait passer dans les 4 législatifs concernés. Fontaines-sur-Grandson l'a validé en décembre dernier. Le dossier est parti au Canton à mi-janvier mais nous n'avons pas encore de retour de sa part. Cela prend du temps. D'autre part, il manquait encore des documents qu'il a fallu signer et leur transmettre. C'est une nouvelle procédure. Le PAPC n'a jamais été fait comme ça auparavant. Un plan d'affectation dans un permis de construire, ça regroupe 2 procédures en une seule, ce qui fait que le canton a aussi beaucoup de nouvelles choses à gérer avec cette procédure-là. Je peux vous donner des dates mais elles sont très indicatives. En théorie, on miserait sur le fait que le Canton ait délibéré ou en tout cas statué sur le plan d'affectation. Le délai est estimé à juin, mais cela dépendra de l'étude qu'ils ont encore à faire puis après il y a un délai de trois mois pour le référendum. Donc là, il faudra qu'il y ait un comité référendaire afin que les démarches soient entreprises comme il se doit, soit une brochure établie avec les différents points de vue, des différents avis, rédigée par le comité référendaire. Mais ça n'arrivera certainement pas avant la fin de l'année. Car il y a un délai de trois mois pour faire un référendum spontané tel que proposé, simplement, ça doit aussi tomber, dans l'idéal, en même temps que d'autres votations. Sachant qu'il est susceptible qu'il n'y ait pas de votation en septembre et du coup en octobre il y a les élections cette fois or ça ne peut pas tomber en même temps que des élections. Donc potentiellement, le vote populaire pourrait arriver en novembre, mais c'est à prendre avec beaucoup de pinnettes, car cela dépend vraiment de l'avancée du Canton sur ce dossier.

Fabienne Candaux-Rey : j'ai une question relative au parcage du Grand Hôtel, j'ai pu constater que ça devenait compliqué. Alors je ne sais pas quelle est la solution pour l'hiver prochain.

Malik Boukris : la Municipalité est consciente du problème du parcage des Rasses. Une séance a été menée avec Monsieur Bez, directeur du Grand Hôtel. Dans une première étape, on va mettre en place des interdictions de stationner, soit vers le minigolf et de l'autre côté. Il va y avoir une étude de parking, notamment voir un projet sur l'ancienne patinoire.

Daniel Prévitali : serait-il possible d'améliorer le nettoyage-balayage de la route principale à travers le village de Bulet. Parce qu'en été, c'est la catastrophe. Entre la Grand-Vy et en tout cas le milieu du village, tout le côté droit de la route, il ne fait pas beau marcher. Il y a le centre taoïste, il y a beaucoup de monde maintenant qui descend, il y a aussi des nouveaux habitants dans les immeubles de la sortie du village et ne peuvent pas passer ou trouver une convention avec la commune de Sainte-Croix, pour faire venir une balayeuse une fois par semaine ou toutes les deux semaines, voire, une fois par mois. Je sais qu'on en a une mais on ne l'utilise pas. On ne la voit jamais passer. Donc j'aimerais qu'on améliore cette situation le long de la route principale à travers le village. J'ai également une autre proposition, c'est que j'aimerais, si c'est possible, qu'on garde la sonnette, utilisée ce soir par la présidente, pour les prochaines séances du Conseil. Je me propose de lui redonner un petit coup d'éclat, c'est une sonnette collector dont on se souvient quand on était gamin, ici, à travers le village. Monsieur Marcel Sueur se promenait à travers le village avec son vélomoteur et annonçait au moyen de cette cloche, tous les événements qui pouvaient se produire au milieu du village, tels que le primeur qui arrivait le samedi après-midi sur la place, etc. Donc c'est volontiers que je lui donne un petit peu de reluisance.

Kelita Lambert : je vous remercie Monsieur Prévitali. Il n'y a pas d'autre proposition ou remarque, je ferme donc la discussion.

Nous arrivons au terme de cette séance, je remercie Madame Dégailler pour son engagement ce qui permet au Conseil de fonctionner au complet et je vous remercie également tous pour votre présence ce soir et votre engagement au sein de notre commune. Merci de votre attention. La séance est levée à 21h30.

Au nom du Conseil communal
La Présidente : Kelita Lambert
La Secrétaire : Marisa Leuba